

Image not found or type unknown



Droits des petits enfants sur leurs grands parents

Par **fafa5521**, le **31/10/2008** à **08:44**

Ma grand mère est veuve, ma mère est décédée. Ma grand mère a encore une fille. Celle-ci l'a mise sous tutelle depuis un an sans qu'aucune enquête des proches n'ait été établie. Ma grand mère est hospitalisée et ma tante et moi ne sommes pas d'accord sur le devenir de ma grand mère. Je voulais savoir quels étaient mes droits par rapport à ma grand mère ? Depuis le décès de ma mère, je suis héritière à part égale sur l'appartement de ma grand mère, puis je m'opposer à la vente ?
je vous remercie de votre réponse.
salutations